

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438 - 00127

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉCISION DU PRÉSIDENT**

Objet : Sollicitation d'une subvention du Fonds Vert 2026 auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique dans le cadre de travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de La Chevrolière.

La construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées permettant de limiter de manière significative les déversements d'eaux usées brutes vers le milieu naturel afin d'améliorer la qualité du cours d'eau récepteur (La Chaussée) et du lac de Grand Lieu est nécessaire. Ce projet vise également à mettre en œuvre des mesures de nature à compenser l'impact de la construction sur un terrain identifié comme zone humide avec notamment la démolition totale de l'ancienne station et la reconversion en zone humide de cette parcelle dans un objectif de préservation de la qualité de la ressource au sens de l'action 3.4.1 du PCAET en vigueur.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à **3 624 630 € HT**.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de Préfecture de Loire Atlantique dans le cadre du Fonds Vert 2026.

Le Président de Grand Lieu Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 7 avril 2026 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés (point 2.4) ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier;

DÉCIDE :

Article 1 : D'ARRETER le montant de l'opération relative aux **travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à La Chevrolière à 3 624 630 € HT**.

Article 2 : D'APPROUVER le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
DEPENSES		
Maîtrise d'œuvre-études	233103 €	
Travaux	3 220 385 €	
Frais annexes	171 142 €	
RECETTES		
DSIL (déposé)		300 000 €
Fonds Vert 2026		725 000 €
Autofinancement		2 599 630 €
TOTAL HT	3 624 630 €	3 624 630 €

Article 3 : DE SOLLICITER une aide financière de **725 000.00 €** au titre du Fonds vert 2026 – porté par la Préfecture de Loire Atlantique, pour contribuer à l'opération relative aux **travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à La Chevrolière pour préserver la qualité de la ressource en supprimant les déversements au milieu naturel et améliorer la qualité de traitement des installations**.

Article 4 : DE DIRE que Monsieur le Directeur général des services et le Responsable du service de gestion comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE160-P030726

Publié sur le site internet le : 03/07/2026

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 044-244400438-20260703-DE160_P030726-DE



Fait à La Chevrolère, le 03 juillet 2026

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line and a horizontal loop.

Johann BOBLIN,